

Ministère Education Nationale

RUANDA-URUNDU

Usukumbura/le Kigali, le 31.3.19 61.

Service de l'Enseignement

Dienst van het Onderwijs

N° 81 / 12 / 356 .

B.P. 206. - Tél. 2302

(Visites chaque jour de 10 1/2 à 12h.)

Monsieur le Préfet

de et à ASTRIDA .



Monsieur le Préfet ,

Veillez trouver ci-joint des exemplaires de la lettre 12 / 226 demandés par votre message en phonie du 28 courant que l'on nous transmet aujourd'hui .

Je vous prie d'agréer , Monsieur le Préfet , l'assurance de ma considération très distinguée .

L'Inspecteur d'Enseignement ,  
R. GILET .

Ministère de l'Education Nationale.

N° 12/226.

Aux Représentants Légaux  
 Aux Inspecteurs-Missionnaires  
 Aux Directions Scolaires  
 (6èmes primaires)  
 Aux Directeurs d'Examen.

Annexe: .... formulaires.

Objet: Organisation de l'examen  
 d'accession au secondaire.

Qs 312.

Excellence,  
 Révérend Père,  
 Révérende Mère,  
 Révérend Frère,  
 Monsieur le Révérend,  
 Madame, Mademoiselle la Directrice,  
 Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les directives pour l'examen d'accession au secondaire organisé au Rwanda le mardi 4 avril 1961.

Dans chaque classe, viendront pour cet examen:

- un représentant du gouvernement (2 dans les écoles officielles)
- un représentant du pouvoir organisateur: délégué du représentant légal ou de l'Inspecteur-Missionnaire.

A Matière de l'Examen: Suivant les programmes en vigueur dans les différentes écoles du Rwanda, nous avons arrêté plus spécialement les matières suivantes:

Religion ou Morale: (100 pts) Cette branche principale pour l'éducation de la jeunesse du pays comportera soit la matière déterminée par les autorités religieuses respectives, soit, pour le cours de morale, des questions sur les devoirs sociaux de l'homme, suivant les directives du Plan d'Etudes.

Français: (40 pts) Comme le français sera la langue véhiculaire des cours au secondaire, il importe avant tout que les candidats en aient une connaissance pratique suffisante. Cette nécessité orientera les questions:

Phraséologie: emploi des différentes espèces de mots, des formes de conjugaison (d'usage courant), de vocabulaire simple, qui doit être connu à ce niveau - Exercices de transformation. Connaissance de l'analyse de des mots et des propositions, des difficultés ordinaires de l'orthographe grammaticale et usuelle.

Calcul: (40 pts) Connaissance des nombres: 4 opérations - preuve par 9 - calcul rapide - Nombres complexes: temps - Fractions - Système Métrique: Connaissances pratiques.  
 Formes géométriques: plans + solides (Cube - Parallépipède)  
 Problèmes simples: règle de trois, partago.

Education Civique: (20 pts) Sous ce titre, quelques questions sur ce que tout jeune habitant du Rwanda doit savoir (en rapport avec son âge):  
 Ses devoirs civiques.

Histoire: Institutions anciennes et actuelles du Rwanda  
 (Les directions scolaires ont reçu dernièrement un document dont elles peuvent s'inspirer)  
 Drapeau et Devise de la République Rwandaise - Tutelle Belge et l'O N U.  
 Géographie: Climat - Agriculture: café, plantes vivrières. (Rwanda).

Il serait utile que les titulaires des 6èmes primaires utilisent les dernières semaines pour revoir spécialement les matières ci-dessus.

### B Modalités de l'Examen:

1° DIRECTEUR de l'Examen: Dans les Ecoles Officielles le Directeur sera désigné par le Gouvernement: un des deux représentants. Dans les Ecoles de Missions: le Directeur sera le délégué du Représentant légal ou du Missionnaire-Inspecteur.

Il recevra du centre de diffusion dont il dépend (cf. NB ci-dessous) sous pli cacheté et séparé, les questions à distribuer aux élèves. Chaque enveloppe portera l'identité de la classe ( Commune, Ecole, Classe), la date et l'heure de l'examen. Ces enveloppes ne sont ouvertes devant l'autre délégué officiel que dans le local et à l'heure indiqués.

Il présidera l'examen et pourra confier des tâches matérielles à l'autre représentant, et au directeur ou instituteur présents.

Après l'examen il veillera à ce que les copies des élèves soient remises immédiatement dans les enveloppes individuelles dont il a la garde. Le soir, après le dernier examen, il veillera à ce que les enveloppes individuelles soient fermées, et remises dans une grande enveloppe générale de la classe.

Il veillera à remettre cette enveloppe au centre de diffusion et de regroupement dans les plus brefs délais, et au plus tard le 5 avril au soir

NB : Pour rappel : Centres de diffusion ( Circulaire 12/205 du 25.2.)

Ecoles officielles: les préfectures respectives.

Ecoles Catholiques: les inspecteurs-missionnaires par secteurs

Ecoles Protestantes: les délégués des représentants légaux  
 (à nous communiquer d'urgence).

2° DATE et HORAIRES : L'examen aura lieu le mardi 4 avril.

De 8 h 30 à 10 h 30 : Calcul.

De 11 h à 12 h : Religion ou Morale.

De 13 h 30 à 15 h : Français.

De 15 h 15 à 16 h : Education Civique.

Le Directeur de l'Examen ne prolongera en aucun cas les durées ci-dessus. Pour que les élèves puissent commencer à temps, il est permis qu'ils entrent en classe, cinq minutes avant l'heure indiqué.

Il y a donc repos prévus au milieu de la matinée et de l'après-midi.

Les élèves qui auraient fini un examen avant l'heure indiquée doivent quitter le local dès qu'il ont remis leur copie.

Il faut avertir les élèves qu'il doivent prendre leurs précautions avant chaque examen et que personne ne quitte la classe pendant l'examen.

### 3° MATERIEL et COPIES d'Examens:

Les élèves ne peuvent avoir sur leur pupitre qu'une ardoise et une touche (ou du papier ligné et un crayon) un porte-plume et un buvard vierge. Ils doivent écrire proprement et à l'encre.

Dans le local de classe rien ne peut se trouver qui puisse aider les élèves (tableaux didactiques, formes géométriques, ...) Aucune aide ne peut être donnée aux élèves ni par les assistants, ni par les condisciples (paroles, écrit, geste ...)

Les élèves ne peuvent utiliser que le matériel contrôlé au début de

l'examen et les feuilles de questions qui leur sont remises.  
Aucune feuille ne pourra porter de signe qui pourrait révéler l'identité de l'élève, de l'école ou du pouvoir organisateur.  
Chaque feuille d'examen portera en haut à gauche, dans la case réservée à cet effet, le numéro d'ordre de l'élève dans sa classe, pour permettre de regrouper les différentes copies dans une plus grande enveloppe individuelle.  
Toute infraction entraînera l'annulation de l'examen: l'annulation et le motif seront indiqués sur la copie par le Directeur de l'examen ou par le représentant officiel.

#### 4° Déroulement:

Quand les enfants sont prêts - (il vaut la peine de contrôler d'abord les ardoises et les feuilles); le Directeur de l'examen attire l'attention des élèves sur le sérieux des examens et la sanction d'annulation qui frapperait les tricheurs.

NB Avant le 1er examen, il se fait remettre les petites enveloppes individuelles fermées dans lesquelles se trouvent les formulaires d'identité et de choix signés par les parents (cf. 5e ci-dessous). Il veille à ce que ces enveloppes portent bien en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe.

On ouvre l'enveloppe des questions d'examen suivant l'horaire et le Directeur de l'examen les distribue sans donner d'autres explications. Il fait inscrire immédiatement en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe, puis il invite à réfléchir et à commencer l'examen.  
Quand l'élève a fini son examen, il doit effacer son ardoise et remettre avec sa copie les feuilles utilisées pour le brouillon. Celles-ci sont détruites après les examens.

5° Fiches d'Identité et de choix: on trouve ci-joint un nombre suffisant de formulaires pour les élèves des 6èmes primaires.

Il faut les distribuer dès que possible avec les explications nécessaires pour qu'il soient remplis correctement avec de vrais renseignements et le choix exact des parents.

a) Fiche d'identité: doit être remplie lisiblement et signée respectivement par les parents (ou le tuteur), le directeur et l'instituteur titulaire.  
Rappelez que tout faux renseignement (âge par exemple) appuyé par signature, constitue une fausse déclaration, passible des tribunaux.

b) Fiche du Choix des Parents quant à l'orientation philosophique des études:

doit être remplie lisiblement et signée par les parents (ou le tuteur).  
il faut veiller à ne pas imposer un choix aux parents, tout en leur donnant éventuellement les conseils religieux ou moraux opportuns suivant leurs convictions religieuses ou morales personnelles.  
expliquer éventuellement la note 3 de la fiche.

c) Ces fiches dûment remplies et datées seront mises dans les petites enveloppes fermées et dûment numérotées (en haut à gauche: numéro d'ordre de l'élève dans sa classe) dont question au 4° ci-dessus (NB)

#### 6° Correction des Examens:

Le 6 avril au matin (10 h au plus tard), les enveloppes seront acheminées par les responsables des centres de regroupement au Ministère de l'Éducation à Kigali.

Là, les enveloppes et leur contenu recevront un numéro d'ordre officiel. Dans un local de l'École Officielle, une commission de correcteurs s'attolera à la besogne.

Cette commission sera présidée par un délégué du Ministre de l'Éducation Nationale.

Elle comprendra pour les examens de religions: deux délégués de chaque pouvoir organisateur ayant préparé les questions.  
pour l'examen de morale: deux délégués du Ministre.

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

- 3 missionnaires-Inspecteurs catholiques
- 3 délégués protestants.
- 4 autres correcteurs choisis par le Ministère parmi les professeurs d'enseignement secondaire du Rwanda.

Les résultats seront inscrits sur des listes complètes qui seront envoyées aux directions des écoles primaires de régime métropolitain et aux différents représentants légaux et inspecteurs-missionnaires.

Conclusion: Il serait urgent que les divers pouvoirs organisateurs nous communiquent au plus tôt les responsables des centres de diffusion et les délégués à la Commission de correction.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Ministre de l'Education Nationale, absent,

Le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale,

O. RUSINGIZANDEKWE.-

Ministère de l'Education Nationale.

N° 12/226.

Aux Représentants Légaux  
 Aux Inspecteurs-Missionnaires  
 Aux Directions Scolaires  
 (6èmes primaires)  
 Aux Directeurs d'Examen.

Annexe: .... formulaires.

Objet: Organisation de l'examen  
 d'accession au secondaire.

Qs 312.

Excellence,  
 Révérend Père,  
 Révérende Mère,  
 Révérend Frère,  
 Monsieur le Révérend,  
 Madame, Mademoiselle la Directrice,  
 Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les directives pour l'examen d'accession au secondaire organisé au Rwanda le mardi 4 avril 1961.

Dans chaque classe, viendront pour cet examen:

- un représentant du gouvernement (2 dans les écoles officielles)
- un représentant du pouvoir organisateur: délégué du représentant légal ou de l'Inspecteur-Missionnaire.

A Matière de l'Examen: Suivant les programmes en vigueur dans les différentes écoles du Rwanda, nous avons arrêté plus spécialement les matières suivantes:

Religion ou Morale: (100 pts) Cette branche principale pour l'éducation de la jeunesse du pays comportera soit la matière déterminée par les autorités religieuses respectives, soit, pour le cours de morale, des questions sur les devoirs sociaux de l'homme, suivant les directives du Plan d'Etudes.

Français: (40 pts) Comme le français sera la langue véhiculaire des cours au secondaire, il importe avant tout que les candidats en aient une connaissance pratique suffisante. Cette nécessité orientera les questions:

Phraséologie: emploi des différentes espèces de mots, des formes de conjugaison (d'usage courant), de vocabulaire simple, qui doit être connu à ce niveau - Exercices de transformation. Connaissance de l'analyse de des mots et des propositions, des difficultés ordinaires de l'orthographe grammaticale et usuelle.

Calcul: (40 pts) Connaissance des nombres: 4 opérations - preuve par 9 - calcul rapide - Nombres complexes: temps - Fractions - Système Métrique: Connaissances pratiques.  
 Formes géométriques: planes + solides (Cube - Parallélipipède)  
 Problèmes simples: règle de trois, partage.

Éducation Civique: (20 pts) Sous ce titre, quelques questions sur ce que tout jeune habitant du Rwanda doit savoir (en rapport avec son âge):

Ses devoirs civiques.

Histoire: Institutions anciennes et actuelles du Rwanda  
 (Les directions scolaires ont reçu dernièrement un document dont elles peuvent s'inspirer)  
 Drapeau et Devise de la République Rwandaise - Tutelle Belge et l'O.N.U.  
 Géographie: Climat - Agriculture: café, plantes vivrières. (Rwanda).

Il serait utile que les titulaires des 6èmes primaires utilisent les dernières semaines pour revoir spécialement les matières ci-dessus.

### B Modalités de l'Examen:

1° DIRECTEUR de l'Examen: Dans les Ecoles Officielles le Directeur sera désigné par le Gouvernement: un des deux représentants. Dans les Ecoles de Missions: le Directeur sera le délégué du Représentant légal ou du Missionnaire-Inspecteur.

Il recevra du centre de diffusion dont il dépend (cf. NB ci-dessous) sous pli cacheté et séparé, les questions à distribuer aux élèves. Chaque enveloppe portera l'identité de la classe ( Commune, Ecole, Classe), la date et l'heure de l'examen. Ces enveloppes ne sont ouvertes devant l'autre délégué officiel que dans le local et à l'heure indiqués.

Il présidera l'examen et pourra confier des tâches matérielles à l'autre représentant, et au directeur ou instituteur présents.

Après l'examen il veillera à ce que les copies des élèves soient remises immédiatement dans les enveloppes individuelles dont il a la garde. Le soir, après le dernier examen, il veillera à ce que les enveloppes individuelles soient fermées, et remises dans une grande enveloppe générale de la classe.

Il veillera à remettre cette enveloppe au centre de diffusion et de regroupement dans les plus brefs délais, et au plus tard le 5 avril au soir

NB : Pour rappel : Centres de diffusion ( Circulaire 12/205 du 25.2.)

Ecoles officielles: les préfetures respectives.

Ecoles Catholiques: les inspecteurs-missionnaires par secteurs

Ecoles Protestantes: les délégués des représentants légaux  
 (à nous communiquer d'urgence).

2° DATE et HORAIRES : L'examen aura lieu le mardi 4 avril.

De 8 h 30 à 10 h 30 : Calcul.

De 11 h à 12 h : Religion ou Morale.

De 13 h 30 à 15 h : Français.

De 15 h 15 à 16 h : Education Civique.

Le Directeur de l'Examen ne prolongera en aucun cas les durées ci-dessus. Pour que les élèves puissent commencer à temps, il est permis qu'ils entrent en classe, cinq minutes avant l'heure indiquée.

Il y a donc repos prévus au milieu de la matinée et de l'après-midi.

Les élèves qui auraient fini un examen avant l'heure indiquée doivent quitter le local dès qu'il ont remis leur copie.

Il faut avertir les élèves qu'il doivent prendre leurs précautions avant chaque examen et que personne ne quitte la classe pendant l'examen.

### 3° MATERIEL et COPIES d'Examens:

Les élèves ne peuvent avoir sur leur pupitre qu'une ardoise et une touche (ou du papier ligné et un crayon) un porte-plume et un buvard vierge. Ils doivent écrire proprement et à l'encre.

Dans le local de classe rien ne peut se trouver qui puisse aider les élèves (tableaux didactiques, formes géométriques, ...) Aucune aide ne peut être donnée aux élèves ni par les assistants, ni par les condisciples (paroles, écrit, geste ...)

Les élèves ne peuvent utiliser que le matériel contrôlé au début de

l'examen et les feuilles de questions qui leur sont remises.  
Aucune feuille ne pourra porter de signe qui pourrait révéler l'identité de l'élève, de l'école ou du pouvoir organisateur.  
Chaque feuille d'examen portera en haut à gauche, dans la case réservée à cet effet, le numéro d'ordre de l'élève dans sa classe, pour permettre de regrouper les différentes copies dans une plus grande enveloppe individuelle.  
Toute infraction entraînera l'annulation de l'examen: l'annulation et le motif seront indiqués sur la copie par le Directeur de l'examen ou par le représentant officiel.

#### 4° Déroulement:

Quand les enfants sont prêts - (il vaut la peine de contrôler d'abord les ardoises et les feuilles); le Directeur de l'examen attire l'attention des élèves sur le sérieux des examens et la sanction d'annulation qui frapperait les tricheurs.

NB Avant le 1er examen, il se fait remettre les petites enveloppes individuelles fermées dans lesquelles se trouvent les formulaires d'identité et de choix signés par les parents (cf. 5e ci-dessous). Il veille à ce que ces enveloppes portent bien en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe.

On ouvre l'enveloppe des questions d'examen suivant l'horaire et le Directeur de l'examen les distribue sans donner d'autres explications. Il fait inscrire immédiatement en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe, puis il invite à réfléchir et à commencer l'examen.  
Quand l'élève a fini son examen, il doit effacer son ardoise et remettre avec sa copie les feuilles utilisées pour le brouillon. Celles-ci sont détruites après les examens.

5° Fiches d'Identité et de choix: on trouve ci-joint un nombre suffisant de formulaires pour les élèves des 6èmes primaires.

Il faut les distribuer dès que possible avec les explications nécessaires pour qu'il soient remplis correctement avec de vrais renseignements et le choix exact des parents.

a) Fiche d'identité: doit être remplie lisiblement et signée respectivement par les parents (ou le tuteur), le directeur et l'instituteur titulaire.

Rappelez que tout faux renseignement (âge par exemple) appuyé par signature, constitue une fausse déclaration, passible des tribunaux.

b) Fiche du Choix des Parents quant à l'orientation philosophique des études:

doit être remplie lisiblement et signée par les parents (ou le tuteur).  
il faut veiller à ne pas imposer un choix aux parents, tout en leur donnant éventuellement les conseils religieux ou moraux opportuns suivant leurs convictions religieuses ou morales personnelles.  
expliquer éventuellement la note 3 de la fiche.

c) Ces fiches dûment remplies et datées seront mises dans les petites enveloppes fermées et dûment numérotées (en haut à gauche: numéro d'ordre de l'élève dans sa classe) dont question au 4° ci-dessus (NB)

#### 6° Correction des Examens:

Le 6 avril au matin (10 h au plus tard), les enveloppes seront acheminées par les responsables des centres de regroupement au Ministère de l'Éducation à Kigali.

Là, les enveloppes et leur contenu recevront un numéro d'ordre officiel. Dans un local de l'École Officielle, une commission de correcteurs s'attellera à la besogne.

Cette commission sera présidée par un délégué du Ministre de l'Éducation Nationale.

Elle comprendra pour les examens de religions: deux délégués de chaque pouvoir organisateur ayant préparé les questions.  
pour l'examen de morale: deux délégués du Ministre.

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

- 3 missionnaires-Inspecteurs catholiques
- 3 délégués protestants.
- 4 autres correcteurs choisis par le Ministère parmi les professeurs d'enseignement secondaire du Rwanda.

Les résultats seront inscrits sur des listes complètes qui seront envoyées aux directions des écoles primaires de régime métropolitain et aux différents représentants légaux et inspecteurs-missionnaires.

Conclusion: Il serait urgent que les divers pouvoirs organisateurs nous communiquent au plus tôt les responsables des centres de diffusion et les délégués à la Commission de correction.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Ministre de l'Education Nationale, absent,

Le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale,

O. RUSINGIZANDEKWE.-

Ministère de l'Education Nationale.

N° 12/226.

Mardi  
8h-

cl.

Aux Représentants Légaux  
Aux Inspecteurs-Missionnaires  
Aux Directions Scolaires  
(6èmes primaires)  
Aux Directeurs d'Examen.

Annexe: .... formulaires.

Objet: Organisation de l'examen  
d'accession au secondaire.

Qs 312.

Excellence,  
Révérend Père,  
Révérende Mère,  
Révérend Frère,  
Monsieur le Révérend,  
Madame, Mademoiselle la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les directives pour l'examen d'accession au secondaire organisé au Rwanda le mardi 4 avril 1961.

Dans chaque classe, viendront pour cet examen:

- un représentant du gouvernement (2 dans les écoles officielles)
- un représentant du pouvoir organisateur: délégué du représentant légal ou de l'Inspecteur-Missionnaire.

A Matière de l'Examen: Suivant les programmes en vigueur dans les différentes écoles du Rwanda, nous avons arrêté plus spécialement les matières suivantes:

Religion ou Morale: (100 pts) Cette branche principale pour l'éducation de la jeunesse du pays comportera soit la matière déterminée par les autorités religieuses respectives, soit, pour le cours de morale, des questions sur les devoirs sociaux de l'homme, suivant les directives du Plan d'Etudes.

Français: (40 pts) Comme le français sera la langue véhiculaire des cours au secondaire, il importe avant tout que les candidats en aient une connaissance pratique suffisante. Cette nécessité orientera les questions:

Phraséologie: emploi des différentes espèces de mots, des formes de conjugaison (d'usage courant), de vocabulaire simple, qui doit être connu à ce niveau - Exercices de transformation. Connaissance de l'analyse de des mots et des propositions, des difficultés ordinaires de l'orthographe grammaticale et usuelle.

Calcul: (40 pts) Connaissance des nombres: 4 opérations - preuve par 9 - calcul rapide - Nombres complexes: temps - Fractions - Système Métrique : Connaissances pratiques.  
Formes géométriques: planes + solides (Cube - Parallélipipède  
Problèmes simples: règle de trois, partage.

Education Civique: (20 pts) Sous ce titre, quelques questions sur ce que tout jeune habitant du Rwanda doit savoir (en rapport avec son âge):  
Ses devoirs civiques.

Histoire: Institutions anciennes et actuelles du Rwanda  
 (Les directions scolaires ont reçu dernièrement un document dont elles peuvent s'inspirer)  
 Drapeau et Devise de la République Rwandaise - Tutelle Belge et l'O N U.  
 Géographie: Climat - Agriculture: café, plantes vivrières. (Rwanda).

Il serait utile que les titulaires des 6èmes primaires utilisent les dernières semaines pour revoir spécialement les matières ci-dessus.

### B Modalités de l'Examen:

1° DIRECTEUR de l'Examen: Dans les Ecoles Officielles le Directeur sera désigné par le Gouvernement: un des deux représentants. Dans les Ecoles de Missions: le Directeur sera le délégué du Représentant légal ou du Missionnaire-Inspecteur.

Il recevra du centre de diffusion dont il dépend (cf. NB ci-dessous) sous pli cacheté et séparé, les questions à distribuer aux élèves. Chaque enveloppe portera l'identité de la classe ( Commune, Ecole, Classe), la date et l'heure de l'examen. Ces enveloppes ne sont ouvertes devant l'autre délégué officiel que dans le local et à l'heure indiqués.

Il présidera l'examen et pourra confier des tâches matérielles à l'autre représentant, et au directeur ou instituteur présents.

Après l'examen il veillera à ce que les copies des élèves soient remises immédiatement dans les enveloppes individuelles dont il a la garde. Le soir, après le dernier examen, il veillera à ce que les enveloppes individuelles soient formées, et remises dans une grande enveloppe générale de la classe.

Il veillera à remettre cette enveloppe au centre de diffusion et de regroupement dans les plus brefs délais, et au plus tard le 5 avril au soir

NB : Pour rappel : Centres de diffusion ( Circulaire 12/205 du 25.2.)

Ecoles officielles: les préfectures respectives.

Ecoles Catholiques: les inspecteurs-missionnaires par secteurs

Ecoles Protestantes: les délégués des représentants légaux  
 (à nous communiquer d'urgence).

2° DATE et HORAIRES : L'examen aura lieu le mardi 4 avril.

De 8 h 30 à 10 h 30 : Calcul.

De 11 h à 12 h : Religion ou Morale.

De 13 h 30 à 15 h : Français.

De 15 h 15 à 16 h : Education Civique.

Le Directeur de l'Examen ne prolongera en aucun cas les durées ci-dessus. Pour que les élèves puissent commencer à temps, il est permis qu'ils entrent en classe, cinq minutes avant l'heure indiquée.

Il y a donc repos prévus au milieu de la matinée et de l'après-midi.

Les élèves qui auraient fini un examen avant l'heure indiquée doivent quitter le local dès qu'il ont remis leur copie.

Il faut avertir les élèves qu'il doivent prendre leurs précautions avant chaque examen et que personne ne quitte la classe pendant l'examen.

### 3° MATERIEL et COPIES d'Examens:

Les élèves ne peuvent avoir sur leur pupitre qu'une ardoise et une teuche (ou du papier ligné et un crayon) un porte-plume et un buvard vierge. Ils doivent écrire proprement et à l'encre.

Dans le local de classe rien ne peut se trouver qui puisse aider les élèves (tableaux didactiques, formes géométriques, ...) Aucune aide ne peut être donnée aux élèves ni par les assistants, ni par les condisciples (paroles, écrit, geste ...)

Les élèves ne peuvent utiliser que le matériel contrôlé au début de

l'examen et les feuilles de questions qui leur sont remises.  
Aucune feuille ne pourra porter de signe qui pourrait révéler l'identité de l'élève, de l'école ou du pouvoir organisateur.  
Chaque feuille d'examen portera en haut à gauche, dans la case réservée à cet effet, le numéro d'ordre de l'élève dans sa classe, pour permettre de regrouper les différentes copies dans une plus grande enveloppe individuelle.  
Toute infraction entraînera l'annulation de l'examen: l'annulation et le motif seront indiqués sur la copie par le Directeur de l'examen ou par le représentant officiel.

#### 4° Déroulement:

Quand les enfants sont prêts - (il vaut la peine de contrôler d'abord les ardoises et les feuilles); le Directeur de l'examen attire l'attention des élèves sur le sérieux des examens et la sanction d'annulation qui frapperait les tricheurs.

NB Avant le 1er examen, il se fait remettre les petites enveloppes individuelles fermées dans lesquelles se trouvent les formulaires d'identité et de choix signés par les parents (cf. 5e ci-dessous). Il veille à ce que ces enveloppes portent bien en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe.

On ouvre l'enveloppe des questions d'examen suivant l'horaire et le Directeur de l'examen les distribue sans donner d'autres explications. Il fait inscrire immédiatement en haut à gauche le n° d'ordre de l'élève dans sa classe, puis il invite à réfléchir et à commencer l'examen.  
Quand l'élève a fini son examen, il doit effacer son ardoise et remettre avec sa copie les feuilles utilisées pour le brouillon. Celles-ci sont détruites après les examens.

5° Fiches d'Identité et de choix: on trouve ci-joint un nombre suffisant de formulaires pour les élèves des 6èmes primaires.

Il faut les distribuer dès que possible avec les explications nécessaires pour qu'il soient remplis correctement avec de vrais renseignements et le choix exact des parents.

a) Fiche d'identité: doit être remplie lisiblement et signée respectivement par les parents (ou le tuteur), le directeur et l'instituteur titulaire.

Rappelez que tout faux renseignement (âge par exemple) appuyé par signature, constitue une fausse déclaration, passible des tribunaux.

b) Fiche du Choix des Parents quant à l'orientation philosophique des études:

doit être remplie lisiblement et signée par les parents (ou le tuteur).  
il faut veiller à ne pas imposer un choix aux parents, tout en leur donnant éventuellement les conseils religieux ou moraux opportuns suivant leurs convictions religieuses ou morales personnelles.

expliquer éventuellement la note 3 de la fiche.

c) Ces fiches dûment remplies et datées seront mises dans les petites enveloppes fermées et dûment numérotées (en haut à gauche: numéro d'ordre de l'élève dans sa classe) dont question au 4° ci-dessus (NB)

#### 6° Correction des Examens:

Le 6 avril au matin (10 h au plus tard), les enveloppes seront acheminées par les responsables des centres de regroupement au Ministère de l'Éducation à Kigali.

Là, les enveloppes et leur contenu recevront un numéro d'ordre officiel. Dans un local de l'École Officielle, une commission de correcteurs s'attellera à la besogne.

Cette commission sera présidée par un délégué du Ministre de l'Éducation Nationale.

Elle comprendra pour les examens de religion: deux délégués de chaque pouvoir organisateur ayant préparé les questions.  
pour l'examen de morale: deux délégués du Ministre.

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

Pour les examens de français, de calcul et d'éducation civique:

- 3 missionnaires-Inspecteurs catholiques
- 3 délégués protestants.
- 4 autres correcteurs choisis par le Ministère parmi les professeurs d'enseignement secondaire du Rwanda.

Les résultats seront inscrits sur des listes complètes qui seront envoyées aux directions des écoles primaires de régime métropolitain et aux différents représentants légaux et inspecteurs-missionnaires.

Conclusion: Il serait urgent que les divers pouvoirs organisateurs nous communiquent au plus tôt les responsables des centres de diffusion et les délégués à la Commission de correction.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Ministre de l'Education Nationale, absent,

Le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale,

O. RUSINGIZANDEKWE.-

M. R. 7 1/2.

M. @

I.

M.

1. Analyse : a) Analysez les mots soulignés .

Les hommes qui n'aiment pas la vérité , nuisent à ceux qui la proclament.

hommes :

la :

ceux :

qui :

la :

b) Donnez les différentes propositions de cette phrase et indiquez la principale :

2. Conjugaison : Marie me raconte aujourd'hui qu'elle est allée hier au bord de la rivière pour pêcher , mais qu'elle n'a pas attrapé de poissons . Si elle réussit à en prendre demain , nous aurons un bon dîner.

Complétez le texte transformé en employant les temps convenables :

Marie me racontait la semaine dernière qu'elle \_\_\_\_\_ la veille au bord de la rivière pour pêcher , mais qu'elle \_\_\_\_\_ de poissons . Si elle \_\_\_\_\_ à en prendre le lendemain , nous \_\_\_\_\_ un bon dîner .

Accordez les participes passés des verbes mis entre parenthèses :

a) Ces fenêtres que j'avais ( ouvrir ) \_\_\_\_\_ se sont ( briser ) \_\_\_\_\_ dans la tempête .

b) Toutes les choses ( créer ) \_\_\_\_\_ par Dieu , sont , pour certains , ( produire ) \_\_\_\_\_ par le hasard .

c) J'aime à voir, bien (disposer ) \_\_\_\_\_ , ces feuilles ( colorier ) \_\_\_\_\_ et ces livres à la reliure étincelante .

3. Employez dans une petite phrase d'au moins huit mots :

a) "la classe" comme complément circonstanciel de lieu .

b) "prudent" comme attribut du sujet .

c) "orage" comme complément d'un nom .

d) " Pierre " comme complément d'agent d'un verbe passif .

4. Phraséologie : Employez dans une petite phrase d'au moins 8 mots :

" pesants fardeaux " :

" ruisseau limpide " :

" la colline où " :

" ses fleurs " :

" la plupart " :

(1) Inscrivez dans cette case votre numéro d'ordre dans votre classe .

(2) Réservé à l'administration .

Le Ministre de l'Agriculture du pays circule au début de la saison sèche et tient de nombreux discours pour activer la culture du café . Il donne des conseils sur les soins à y apporter pour que la prochaine récolte soit plus abondante : paillis , taille , etc...

1. Pourquoi le Ministre insiste-t-il sur la culture du café au Rwanda ?

4

2. Pourquoi mettre du paillis dans une caféière ?

2

3. Un père de famille , rentré à la maison , parle ainsi :  
" Le Ministre est d'un autre parti que moi , aussi je ne vais pas tailler mes caféiers . De ailleurs , je ne vote plus et je ne paie plus mes impôts " .

Que pensez-vous des paroles du père ?

a) sur la taille des caféiers ?

3

b) sur le vote ?

4

c) sur les impôts ?

4

.Quelle est la devise de la République Rwandaise?  
Expliquez-la.

3

- 1) Inscrivez votre numéro d'ordre dans votre classe .
- 2) Réservé à l'administration .